

Département des Pyrénées-Orientales  
  
**COMMUNE DE PORT- VENDRES**

**DÉCISION n°191/2023**

**Objet : Attribution de 10 places gratuites de cinéma dans le cadre d'une raffle organisée par l'Association l'Ouranole**

Le Maire de la Commune de Port-Vendres,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 consentant au Maire des délégations par application des dispositions de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la demande écrite formulée par l'Association l'Ouranole en date du 22 septembre 2023, en vue de l'organisation d'une raffle qui se déroulera le dimanche 26 novembre 2023 sur la Commune de Banyuls-sur-mer,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : De remettre à l'Association l'Ouranole, 10 tickets gratuits de cinéma en vue de l'organisation d'une raffle qui se déroulera le dimanche 26 novembre 2023 sur la Commune de Banyuls-sur-mer.

**Article 2** : Dit que les bons de cinéma ont une durée de validité du 29 novembre 2023 au 31 décembre 2023. Ils seront remis gratuitement et n'auront aucune valeur faciale au titre de la régie du cinéma.

**Article 3** : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public d'Argelès-sur-Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Port-Vendres, le 14 novembre 2023

Le Maire,  
Grégory MARTY



Acte rendu exécutoire  
Après télétransmission en Préfecture le : 21/11/23  
Et publication ou notification du : 21/11/23  
Affichée du : 21/11/23 au : 21/01/24  
Publié sur le site le : 21/11/23

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Accusé de réception en préfecture  
066-216601484-20231114-DEC191-2023-AU  
Date de télétransmission : 21/11/2023  
Date de réception préfecture : 21/11/2023